

Master MEEF Second Degré

Parcours : STAPS

LA FICHE PRÉSENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

- **Domaine** : Sciences humaines et sociales, Sciences, technologies, santé, Enseignement
- **Type de formation** : Master
- **Localisation** : Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
- **Public concerné** : Formation initiale, Formation continue
- **Niveau à l'entrée en formation** : niveau II (licence ou maîtrise universitaire)
- **Niveau à la sortie de la formation** : niveau I (supérieur à la maîtrise)

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+5
- **ECTS** : 120
- **Durée** : 2 ans
- **Lieu de formation** : Reims
- **RNCP** : 21852

Présentation

Objectif de formation

Il a pour objectif de former les étudiant.e.s et les enseignants-stagiaires se destinant à l'exercice des métiers du professorat dans le 2nd degré (collèges, lycées et lycées professionnels), de l'éducation et de la formation.

Résultats attendus de la formation

La formation permet d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013). Ce parcours forme aux compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation.

Par ailleurs, le master permet l'acquisition de connaissances et de compétences liées à l'initiation à la recherche : connaissance du champ des recherches en éducation, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Niveau à la sortie de la formation

niveau I (supérieur à la maîtrise)

Contenu de la formation

Le master MEEF Second Degré est un diplôme national.

Le M1 parcours STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est essentiellement centré sur la préparation du concours de

recrutement de professeurs des collèges et lycées (CAPES) et vise l'acquisition des compétences professionnelles liées à l'exercice du métier.

Le M2 est accessible aux lauréats des concours de l'éducation nationale (étudiant.e.s alternants) et aux étudiant.e.s non lauréats (non alternants).

La mention 2D s'appuie sur l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF. La formation s'appuie en conséquence sur quatre axes :

- L'accès à une culture professionnelle commune à tous les enseignants.
- La formation disciplinaire (une maîtrise des contenus de la discipline suivie est attendue notamment dans le cadre des concours de recrutement des enseignants ainsi que l'acquisition du niveau B2 dans une langue étrangère) et didactique.
- La formation au et par le numérique en relation avec les référentiels de compétences, à l'exemple du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur, niveau 2 « enseignant » (C2i2e).
- La formation à et par la recherche avec la réalisation d'un mémoire de Master.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

La majorité des enseignements se déroule en présentiel, pour le M1, sur le site de l'Inspé de Reims ou à l'UFR STAPS, coporteur du parcours (également localisée à Reims).

Les parcours sont accessibles à la formation continue.

Langue utilisée lors de la formation

fr

[Maquette du master MEEF Second Degré parcours STAPS](#)

Stages et projets tuteurés

En M1 tous les étudiant.e.s bénéficient de quatre semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée dans le cadre d'une convention avec l'éducation nationale. Ce stage peut se dérouler de façon groupée ou filée.

Les M2 alternants (fonctionnaires stagiaires) sont à mi-temps en responsabilité dans un établissement scolaire. Les stages en établissement permettent aux étudiants de prendre conscience de la dimension professionnelle de leur parcours et de l'intérêt des enseignements proposés en didactique. De fait, les enseignements disciplinaires et didactiques sont articulés en cohérence avec les situations de terrain vécues en stage.

Leur contenu est directement corrélé aux programmes de l'enseignement secondaire des disciplines, ce qui implique la consolidation des connaissances acquises lors de la préparation des épreuves orales des concours.

Ils permettent, de plus, une application immédiate des contenus avec un regard rétroactif et raisonné sur les pratiques pédagogiques. Il s'agit de faire de leur stage un lieu de mise à l'épreuve de l'articulation entre les connaissances théoriques issues de leur cursus universitaire et les situations d'interactions avec les élèves.

Les M2 non alternant bénéficient de 4 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée dans le cadre d'une convention avec l'éducation nationale au premier semestre et doivent réaliser un stage de quatre à six semaines au second semestre hors éducation nationale.

Le second stage « hors éducation nationale » a une visée différente et permet notamment de mettre les étudiant.e.s en lien avec des acteurs socioprofessionnels ou de la vie associative et ainsi de leur permettre de réfléchir à des possibilités de réorientation dans leur projet professionnel en cas de non réussite aux concours de recrutement dans l'enseignement secondaire.

Tous les étudiant.e.s bénéficient d'une direction de leur mémoire.

Pour les M2 alternants un tutorat mixte est mis en place, il permet de faire le lien entre le terrain, la formation (formation en alternance) et la recherche. Cette procédure de tutorat mixte de l'Inspé de l'académie de Reims attribue à chaque étudiant.e alternant.e un tuteur terrain et un tuteur Inspé, travaillant ensemble pour son suivi.

Ce tutorat facilite la communication entre l'établissement, les Services Académiques et l'Université et, le cas échéant, lors de difficultés importantes rencontrées avec un stagiaire, permet de mettre en place un accompagnement renforcé.

Calendrier universitaire



[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission

Niveau à l'entrée en formation

niveau II (licence ou maîtrise universitaire)

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

▪ Pour entrer en M1 :

Les modalités relatives aux inscriptions en Master 1 sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/portail-master>.

▪ Pour entrer en M2 :

Les modalités relatives aux inscriptions en Master 2 sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/admission-master-2>

▪ Vous êtes de nationalité étrangère :

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux>

Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Adresse d'inscription

2 avenue Robert Schuman

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Pour le M1 : être titulaire d'une L3 ou équivalent (180 crédits ECTS).

Pour le M2 : être titulaire d'un M1 (240 crédits ECTS).

Mentions de Licence recommandées :

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Prérequis recommandés :

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. Aptitude au sauvetage aquatique et au secourisme.

Il est recommandé d'avoir suivi en licence des unités d'enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Doctorat.



Débouchés

Fiches ROME :

- K2107 : Enseignement général du second degré
- K2109 : Enseignement technique et professionnel
- K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement
- K1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques
- K1207 : Intervention socio-éducative.

Le ROME est le répertoire de métiers et d'emplois de Pôle Emploi.

Insertion professionnelle :

- Devenir à 6 mois

[Résultats par diplôme](#)

- Insertion professionnelle à 30 mois

[Résultats par diplôme](#)

Infos pratiques

Restauration

Restaurants Universitaires CROUS

Hébergement

Résidences Universitaires CROUS

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)
- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture



Contact

Coordonnées de l'organisme

- Instituts National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
23 rue Clément Ader 51100 Reims
- [0326505959](tel:0326505959)
- inspe-centre.reims@univ-reims.fr
- <https://www.univ-reims.fr/inspe/>

Accueil

- Coordonnées de la scolarité
Master 1
- [0326505981](tel:0326505981)
- inspe-scol1@univ-reims.fr

Accueil

- Coordonnées de la scolarité
Master 2
- [0326505983](tel:0326505983)
- inspe-scol2@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Laurence REGALIA

- Responsable de la mention
- laurence.regalia@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Monsieur Alain NINET

- Responsable de la mention
- alain.ninet@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Monsieur William BERTUCCI

- Responsable de la formation
- william.bertucci@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

